

CAHIER DES CHARGES FINANCIER**DE LA POULE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE N3/DOM-TOM FEMININE & MASCULINE**

Dates : Les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai 2009

Participants : Les équipes métropolitaines classées premières de chacun des 4 barrages à l'issue des 22 journées du Championnat de France et 2 équipes des DOM TOM (1 zone Antilles, 1 zone Réunion). Les DOM TOM devront confirmer leur participation avant le 30 mars 2009.

Chaque délégation est composée de 14 personnes maximum (11 joueurs/3 dirigeants, 12 joueurs/2 dirigeants) qui doivent être licenciés à la FFVB et présenter leurs licences lors de la réunion technique).

I.- A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Prévoir l'hébergement et la restauration **financés par les équipes participantes** pour un coût de **72 €** par personne (84 personnes maximum y compris DOM TOM) du samedi 16 mai au soir au dimanche 17 mai 2009 midi inclus.
- Les équipes finalistes qui souhaiteront être hébergées et restaurées par l'organisateur devront réserver et envoyer un chèque de caution de **350 €** à l'organisateur avant le **lundi 11 mai 2009 12h00**. Passé ce délai, les équipes qui n'auront pas réservées et envoyées la caution devront gérer leurs restauration et hébergement.
- Prévoir et **financer** l'hébergement (en chambre individuelle) et la restauration pour les 9 officiels (délégué technique fédéral, 2 juges-arbitres, 6 arbitres).
- **Le remboursement par la FFVB se fera uniquement sur présentation de FACTURES de restauration et d'hébergement**
- **Financer les frais d'indemnités d'arbitrage (700 €) à remettre au juge-arbitre par chèque bancaire (supervision CCA) lors de la réunion technique.**
- Prévoir 2 salles réglementaires ou 1 salle avec 2 terrains réglementaires pour la durée de la compétition comportant pour chaque terrain : 1 téléphone, 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe, 1 frigidaire pour avoir de la glace, mires de remplacement, eaux minérales pour les équipes, toise, manomètre, serpillières, 14 ballons identiques et homologués dont 4 ballons de match.
- Prévoir l'astreinte d'un kinésithérapeute ou d'un médecin avec nécessaire de première assistance médicale.
- Prévoir le lavage des maillots des équipes (2 jeux conseillés), **à la charge des équipes.**
- Mettre en place les transports des délégations et des officiels (à la charge de l'organisateur).
- Prévoir une salle pour la réunion technique du 15 mai 2009 à 14h00 et une salle pour les réunions du corps arbitral du 15 mai de 20h00 à 22h00.
- Pour les banderoles autour du terrain, les logos FFVB, répondre à la demande du secteur marketing.

II.- A LA CHARGE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

- Transport, hébergement et Restauration du Délégué Technique Fédéral, des 2 Juges-Arbitres et des 6 arbitres désignés par la CCA (tarif Comité Directeur)
- Les demandes de remboursements doivent parvenir à la F.F.V.B, **avant le 30 juin 2009**. Passé cette date, elles ne seront plus prises en compte.
- **Récompenses :**
 - 2 jeux de 12 médailles (Champion et Vice-Champion).
 - 2 Trophées FFVB (Champion et Vice-Champion)
 - 1 Trophée FFVB (Vainqueur DOM-TOM)

III.- A LA CHARGE DE CHAQUE EQUIPE PARTICIPANTE

Transport, frais d'hébergement et de restauration sur les lieux de compétition. Les frais supplémentaires sont à régler directement par les équipes à l'organisateur.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE N3/DOM-TOM FEMININE & MASCULINE

La formule varie selon le nombre d'équipes : 2 poules de 3, avec peut-être un exempt dans une poule, en l'absence des équipes des DOM/TOM. Les 4 équipes vainqueurs des barrages sont classées en 2 poules de 3 selon leur classement théorique au sortir du championnat. Selon le nombre d'équipes des DOM/TOM présentes, la formule variera, mais on placera toujours en première les équipes métropolitaines selon le serpentín puis les équipes présentes des DOM-TOM dans chacune des poules par tirage au sort lors de la Réunion Technique.

Les ballons d'entraînements et de matches seront des ballons identiques et homologués.

Le montant de l'amende pour la non participation à cette finale a été fixée à 1500 €.

▪ **vendredi 15 mai 2009** (Tournoi Final DOM-TOM)
En fonction des équipes présentes.

▪ **samedi 16 mai 2009**

14h00 Réunion technique avec la présence des officiels, des responsables d'équipes, des organisateurs. (Possibilité de modifier le déroulement de compétition en fonction du nombre d'équipes).

Scénario sportif si 4 équipes présentes

Poule de 4 équipes sur 2 terrains

Matches en 2 sets gagnants –

▪ **samedi 16 mai 2009**

16h00 1 / 4 2 / 3

▪ **dimanche 17 mai 2009**

10h00 Gagnant match 1/Perdant match 2 Gagnant match 2/Perdant match 1

14h00 Perdant match 1/Perdant match 2 Gagnant match 1/Gagnant match 2

Scénario sportif si 5 équipes présentes

Poule de 5 équipes sur 2 terrains.

▪ **samedi 16 mai 2009**

16h00 1 / 5 2 / 4 3 / EX

20h00 4 / 3 5 / 2 1 / EX

▪ **dimanche 17 mai 2009**

09h00 2 / 3 4 / 1 5 / EX

10h30 1 / 3 4 / 5 2 / EX

14h30 1 / 2 3 / 5 4 / EX

